

-----  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

DÉCRET N° 2020 – 031 DU 15 JANVIER 2020

portant nomination au Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 15 janvier 2020,

DÉCRÈTE

**Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, dans les fonctions ci-après :

- Directeur de cabinet :  
monsieur **Rogatien TOSSOU** ;
- Directeur de la Programmation et de la Prospective  
monsieur **Hyacinthe D. HESSOU** ;
- Directeur de l'Administration et des Finances :  
monsieur **Yai Narcisse AGANI** ;
- Conseillère technique aux infrastructures et équipements universitaires :  
madame **Agathe H. SOUROU** ;

*AF*

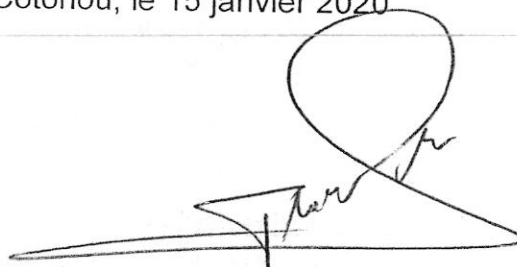
- Conseiller technique à la recherche, à l'innovation technologique et aux relations avec les Etablissements privés d'enseignement supérieur ;  
monsieur **Karim YOUSAO ABDOU** ;
- Conseillère technique au suivi des réformes et projets  
madame **Armelle Fidèle Anihouvi GAYET AHLINVI**.

## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

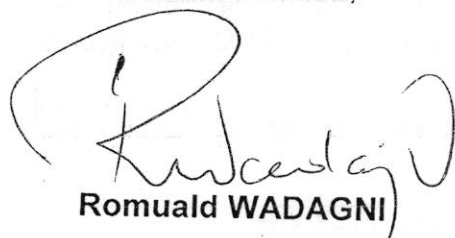
Fait à Cotonou, le 15 janvier 2020

Par le Président de la République  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique,



**Eléonore YAYI LADEKAN**

**AMPLIATIONS** : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MESRS : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 6 ; JORB : 1